

# Colzas associés : une technique qui peut s'adapter en Rhône-Alpes

**A** l'occasion des semis de colzas 2018, les Chambres d'Agriculture de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère et du Rhône, ont choisi de poursuivre l'étude des colzas associés, en s'appuyant sur l'expertise de Terres Inovia. A l'origine, la volonté commune des acteurs de ces 5 structures, d'associer leurs efforts pour analyser la faisabilité et l'intérêt technico-économique de cette pratique, pouvant être conjugué à un travail du sol limité (strip till, semis-direct ...) et la recherche d'une couverture maximale des sols. Cela, dans le cadre du financement régional PEPIT.

La démarche mise en place vise à évaluer plusieurs modalités d'associations, comparativement à un colza seul. Ces travaux sont réalisés sur plusieurs essais en grandes bandes sur les 4 départements permettant de constituer un réseau d'essais en situations pédoclimatiques contrastées.

Parmi les principaux objectifs ciblés, la réduction globale des intrants, notamment les insecticides et les herbicides, l'amélioration de la fertilité globale des sols, et obtenir des sols couverts à la récolte du colza. Par conséquent, en comparaison à une modalité témoin colza seul, 3 associations ont été testées sur la campagne 2018-2019, dont des couverts 100% gélifs : Lentille/Fenugrec/Trèfle d'Alexandrie et Lentille/féverole/ainsi qu'un couvert gélif/semi-permanent : Lentille/Trèfle violet. Le trèfle violet a pour vocation d'être conservé tout au long du cycle colza, afin de couvrir le sol à la récolte du colza, et apporter de l'azote pour la culture suivante.

L'objectif de cette démarche et notamment de cette seconde année de test était de poursuivre l'évaluation de différents mélanges ainsi que de différentes techniques d'implantation. Cette seconde année a permis d'apporter quelques éléments de réponse, et le travail devra se poursuivre sur plusieurs campagnes dans le but d'adapter si nécessaire la technique, et évaluer les intérêts et contraintes selon les contextes.

## Les premiers enseignements à tirer de la campagne

Une première parcelle avait été suivie en 2017-2018 au lycée agricole de CIBEINS. Conduite sans insecticides et avec un seul rattrapage herbicides en octobre 2017 pour traiter les repousses de céréales, les associations de lentilles-féveroles et lentilles-trèfle violet ont montré de bons potentiels de valorisation de la technique, sans impact sur le rendement du colza. Un mélange lentilles-fenugrec-trèfle d'alexandrie s'est lui moins bien développé et la concurrence des adventices a été plus impactante. Enfin, le trèfle violet s'est peu développé dans la modalité correspondante et n'était donc pas présent à la récolte du colza en prévision de la céréale suivante. Il est possible que la méthode d'implantation choisie ait eu un impact sur les levées.

Quant à la campagne 2018-2019, elle apporte au niveau régional, son lot d'enseignements dont il faudra tenir compte en vue des prochaines implantations.

3 essais parmi les 5 implantés ont dû être abandonnés dès l'automne voire n'ont pas pu être implantés. C'est le cas des parcelles envisagées dans l'Ain. En cause, des conditions climatiques particulièrement séchantes à l'implantation



n'ayant pas permis de semer la culture et les plantes compagnes dans de bonnes conditions. Ces conditions séchantes ont été impactantes tout au long de la campagne. De plus, certaines situations ont pu être marquées par une structure de sol relativement défavorable à l'enracinement du colza. Cela doit rappeler, qu'en aucun cas l'association à une légumineuse ne peut venir compenser une implantation défectueuse.

Pour notre département, un suivi allégé de plusieurs parcelles de colzas associés identifiées sur le territoire a été mis en place en compensation des essais non implantés, afin de pouvoir disposer à l'issue du programme de recherche de références techniques.

Un autre site a quant à lui été particulièrement concerné par une pression charançon du bourgeon terminal importante. Le colza et les couverts n'ont pas toujours résisté à ce ravageur et ont pu être impactés dès l'automne. Cette expérience nous montre deux choses.

En premier lieu, l'implantation du colza reste un enjeu primordial dans la bonne réussite de l'association. En aucun cas, la ou les plante(s) compagne(s) ne pourront compenser une mauvaise implantation. Deuxièmement, priorité au colza ! En cas de mauvaise levée des plantes compagnes couplée à une pression adventice importante, il est impératif de nettoyer la culture afin de la préserver.

Enfin, nous pouvons noter sur les 2 sites maintenus, un développement important de la féverole à l'automne, mais avec une problématique de destruction en cas d'absence de gel. Aucune régulation des couverts par les herbicides n'a été réalisée, malgré les inquiétudes légitimes en sortie d'hiver. On peut également souligner que même en l'absence de gel, la féverole n'est généralement pas concurrentielle du colza (vigilance au-delà de 12 pieds de féverole au m<sup>2</sup> en sortie d'hiver).

**Chambres d'agriculture de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère et du Rhône ; Terres Inovia**

**Contact Chambre d'agriculture de l'Ain :  
Equipe Agronomie Environnement –  
04 74 45 47 05 –  
agronomie@ain.chambagri.fr**

**Colza associé à un mélange de légumineuses gélives (lentilles) et non gélives (trèfle violet). Crédit : Chambre d'Agriculture 38**



**Destruction par le gel de la féverole associée au colza. Crédit Terres inovia**